



Service des eaux et des déchets

# Voici votre nouvelle facture d'eau

## Changements importants

- Un nouveau numéro de compte vous a été attribué.
- Vous avez 30 jours pour payer votre facture.

## Ce que vous devez faire

- Vérifiez que votre nom et votre adresse sont corrects. Veuillez communiquer avec nous en cas d'erreur.
- Assurez-vous que vous utilisez votre **nouveau numéro de compte d'eau** si vous payez votre facture en ligne ou par téléphone. Nous mettrons votre numéro de compte à jour si vous vous prévaluez du mode de paiement par prélèvement automatique.

## Communiquez avec nous

- Par téléphone, au **986-2455**, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés);
- Par courrier électronique à **waterbill@winnipeg.ca**

### **Pour des explications détaillées sur les différentes parties de votre nouvelle facture :**

- Visitez notre site Web à **[winnipeg.ca/waterandwaste/billing/bill.stm](http://winnipeg.ca/waterandwaste/billing/bill.stm)**